

# Le MRP vous parle!

Nouvelle série N° 33

Mars-Avril 1988

ISSN 0753 - 8707

TRIBUNE LIBRE DES ANCIENS DU M.R.P.

BULLETIN DE LIAISON DE L'AMICALE DU M.R.P. - 21, rue Saint-Augustin PARIS 2e - Téléphone : 42.96.02.20 Prix : 5 F.

## AUX CANDIDATS A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

La nécessité de l'unité européenne est constamment affirmée par la plupart des responsables politiques des divers pays de la Communauté. Cependant les progrès dans cette voie sont modestes, les attermoissements étant le fruit des pesanteurs du passé, aggravés par celles des bureaucraties nationales.

Or l'expérience acquise au temps de la fondation des premières institutions européennes a prouvé que l'action résolue de quelques hommes, voire d'un seul, pouvait renverser les obstacles. C'est pourquoi nous pensons que, par son initiative, par sa volonté, par sa ténacité, le prochain Président de la République Française pourrait obtenir des résultats très importants dans la voie de l'unité.

A cet effet nous posons ci-après, à l'adresse des candidats, quelques questions qui nous semblent essentielles pour parvenir à l'objectif poursuivi.

1°) Si vous êtes convaincu de la nécessité de réaliser un grand marché intérieur européen en 1992, êtes vous prêt à proposer la création d'une monnaie européenne commune et par conséquent d'une banque centrale européenne ?

2°) Les accords de désarmement entre Russes et Américains rendent plus nécessaire que jamais la constitution d'un «pilier européen» de l'Alliance Atlantique.

D'autre part la tendance à l'égalisation des forces nucléaires des Russes et des Américains ne concerne aucunement les forces conventionnelles. Celles des Russes sont très supérieures et menacent directement les pays de la Communauté Européenne.

Dans ces conditions êtes vous prêt à proposer :

a) la création d'un Etat Major unique à la tête des forces conventionnelles ;

b) l'institution d'une Agence européenne d'armements veillant à la fabrication

en commun des armes utilisées par les armées nationales, afin d'assurer leur concordance et des coûts de fabrication moindres.

3°) Si vous êtes convaincu de la nécessité d'un grand marché européen et d'une défense commune européenne, êtes vous prêt à proposer un pouvoir politique capable de prendre les décisions nécessaires dans ces domaines essentiels ?

### SOMMAIRE

- Page 1 : Aux candidats à la Présidence de la République  
Page 2 : Assemblées Générales et 3 du 11 Mars 1988  
Page 4 : Rapport moral  
Page 5 : Un nouveau départ avec Raymond Barre  
Page 6 : Lettre de Louis Bour à Max Clos  
Page 7 : Deux grands lutteurs  
Page 8 : La vérité sur Israel  
Page 9 : Deux peuples pour une terre  
Page 10 : «L'Avenue Henri-Fréville (1905-1987)» à Rennes  
Page 11 : Pour sauver une oeuvre d'Aujoulat  
Page 12 : Courrier des lecteurs

### AMIS DÉCÉDÉS

Albert BONNEAU (La G.-Colombes)  
François COSTE (Remoulins)  
Georges DELFOSSE (Lambertart)  
Gabriel FERRIER (Vif)  
Roger LAURIOT (Clamart)  
Louise LECABLE (Paris)  
Michel TEITGEN (Paris)  
M<sup>me</sup> VERNEYRAS (Paris)

# Assemblées Générales du 11 Mars 1988

## I - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

La séance est ouverte à 15 heures dans la salle Clémenceau du Palais du Luxembourg, sous la présidence de Robert PRIGENT, président de l'Amicale.

Sont présents ou représentés 410 adhérents.

Robert Prigent souhaite la bienvenue à tous et présente les excuses de plusieurs amis, notamment de Maurice Schumann, qui préside à la même heure une cérémonie à l'Institut Catholique de Paris, de Robert Lecourt hospitalisé, de Louis Bour et d'André Pichard atteints par la grippe.

Puis il donne la parole à Jean Coville, Secrétaire Général, pour le rapport moral, qui est publié ci-après.

Après ce rapport très applaudi, Robert Prigent rappelle qu'au cours de l'Assemblée Générale de 1987 il avait été décidé d'organiser un colloque permettant de mettre en évidence le rôle déterminant joué par le M.R.P. dans plusieurs domaines, tout au long de la 4<sup>ème</sup> République.

Pour donner suite à cette décision, le Bureau de l'Amicale a choisi de prendre pour thème du colloque «le M.R.P. et l'Europe».

Robert Prigent a pris contact à ce sujet avec René Rémond, grand spécialiste de l'histoire parlementaire et d'autre part avec Pierre Milza, directeur du Centre de l'Europe.

Ces entretiens ont abouti à un projet, aux termes duquel la responsabilité de l'organisation du colloque incomberait à la Fondation des Sciences

Politiques. La notoriété de la Fondation accroîtrait la valeur des travaux du colloque.

A l'invitation de Robert Prigent, plusieurs des adhérents présents font connaître leur avis sur ce projet.

**Raymond GERARD** (*Arcueil*) se réjouit de l'organisation de ce colloque. Il demande que l'on distingue trois périodes dans l'action en faveur de l'Europe : celle préalable au Traité de Rome, durant laquelle s'est exercée tout spécialement l'action de Robert Schuman; celle qui correspond à la négociation et au vote du Traité et enfin la période suivante, au cours de laquelle les périls à l'encontre des Communautés n'ont pas manqué, mais ont été surmontés.

**Roger DOBIGNY** (*Neuilly sur Marne*) demande comment on envisage de profiter du colloque pour informer les jeunes de l'action du M.R.P.

**Robert PRIGENT** donne quelques précisions sur les objectifs des organisateurs du colloque. On fera appel à des historiens, susceptibles de retracer les faits avec un certain recul. Mais on entendra également, à titre d'intervenants, les acteurs M.R.P. de l'époque, ainsi que les jeunes qui consacrent aujourd'hui leurs études au M.R.P. ou à l'Europe.

**Raymond GERARD** : Il ne faut pas que le 25<sup>ème</sup> anniversaire du traité de 1963 (de Gaulle-Adenauer) fasse oublier le trentième anniversaire de la réconciliation franco-allemande, réalisée par Robert Schuman.

**Henriette DELCAMP** (*Paris*) rappelle le souvenir de son mari, ancien adhérent du M.R.P. qui a été longtemps en service à la C.E.C.A.

**André DENIS** (*Lésigny*) rappelle que le M.R.P. rassemblait des hommes de tendances diverses et il émet le souhait que toutes ces tendances soient entendues par les historiens car, dit-il, «le M.R.P. était plus riche que ce qui est apparu dans certains livres relatant son action».

**Jean ASTRUC** (*Pavillons sous Bois*) demande aux membres de l'Amicale de fouiller leurs tiroirs pour fournir des documents pouvant servir au colloque, ainsi qu'à constituer des archives.

**Dominique MAGNANT** (*Sceaux*) rappelle qu'il est un des derniers survivants de ceux qui ont vécu avec Marc Sanguier. Il évoque le Congrès constitutif du M.R.P. en 1944, au cours duquel on se demandait s'il ne fallait par choisir des voies entièrement nouvelles pour la paix du Monde. Aujourd'hui le peuple est convaincu que l'Europe est faite, tandis que les dirigeants politiques exploitent l'idée européenne, sans vouloir vraiment la construire. Il est nécessaire de créer «un pouvoir de décision central».

Après cet échange de vues, Robert Prigent met aux voix le rapport moral présenté par Jean Coville : il est adopté à l'unanimité.

La parole est alors donnée à Henriette Bosselut, trésorière de l'Amicale, pour son rapport financier.

Le total des recettes s'élève à 105269 F  
Celui des dépenses à ..... 157853 F  
Soit un déficit de ..... 52.584 F

L'actif, notamment à la Caisse d'Epargne s'élève cependant à 83687 Francs.

Robert Prigent remercie Henriette Bosselut et, après une intervention de Jacques Bour s'inquiétant du déficit de l'exercice 1987, il expose que les projets immobiliers qui vont être soumis à l'Assemblée extraordinaire doivent permettre de mieux équilibrer nos dépenses, mais que de toutes façons il faut envisager un relèvement de la cotisation annuelle.

Cette suggestion est retenue et il est décidé à l'unanimité de porter la cotisation annuelle à 100 Francs (soit au total 120 Francs, en y comprenant l'abonnement au journal)

Le rapport financier est ensuite mis aux voix et adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures.

## II — ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

La séance est ouverte à 16 heures.

Robert PRIGENT expose les difficultés actuellement rencontrées par l'Amicale dans ses locaux du 21 rue St Augustin, notamment du fait du manque de place, compte tenu de la location des trois quarts de la surface à des syndicats dépendant de la C.G.C.

Le Bureau a été saisi de propositions émanant du C.D.S. à l'occasion de sa nouvelle installation dans un immeuble situé 133 bis rue de l'Université, installation qui lui laisse des locaux disponibles.

La proposition qui nous a semblé la plus intéressante concernait un groupe de 3 pièces au rez de chaussée, ayant une entrée tout à fait indépendante dans l'ensemble immobilier dont il s'agit. Il en est de même de l'autre côté de la cour pour le groupe de pièces où s'est installée la Société qui édite la revue «France-Forum».

Robert Prigent donne lecture d'une lettre du 4 février 1988 de M. François Froment-Meurice, secrétaire national du C.D.S., qui précise les conditions générales de la participation de l'Amicale à une telle opération à savoir :

1°) acquisition des parts de la Société Civile Immobilière, correspondant à la pleine propriété des locaux dont il s'agit, d'une contenance d'environ 50 M<sup>2</sup>, moyennant un prix d'un million de Francs environ ;

2°) cette acquisition n'interviendrait qu'après la vente de nos bureaux du 21 rue St Augustin, c'est-à-dire au début de 1989, mais dès le mois de mai prochain l'Amicale aurait la disposition à titre gracieux des locaux à acquérir ;

3°) le surplus disponible sur le prix de vente des bureaux de la rue St Augustin pourrait être réinvesti dans d'autres lots de l'immeuble du 133 bis rue de l'Université, ce qui assurerait à l'Amicale un revenu très appréciable.

Robert Prigent indique que cette proposition a été soumise au Comité Directeur de l'Amicale, qui l'a approuvée. Sans préjuger de la décision définitive

qui appartient à la présente Assemblée Générale, le Comité Directeur a décidé de donner congé aux locataires de l'Amicale pour le 31 décembre 1988, conformément au bail qui nous lie à eux, ce qui a été fait en temps utile.

Dans le débat qui suit l'exposé de Robert Prigent, René TRAPET s'inquiète de savoir si l'opération est réalisée dans le cadre d'une société civile immobilière ou dans celui d'une société anonyme, ce qui lui paraîtrait présenter des inconvénients graves ;

Maurice GERARD (*Le Pré St Gervais*) expose les mêmes craintes.

Maurice-René SIMONNET, président de la société en formation, constituée par le C.D.S., donne l'assurance que toutes précautions sont prises et confirme expressément que l'intervention de l'Amicale aurait bien lieu dans le cadre d'une société civile immobilière.

Bernard BECK, ancien président de la Cour des Comptes, appuie le projet.

André DENIS reconnaît qu'il était inquiet mais déclare se rallier au projet, compte tenu de l'assurance donnée que l'Amicale conservera son indépendance et sera propriétaire de ses locaux au sein de la co-propriété de l'immeuble.

A l'issue du débat, Bertrand CHAUTARD présente, à la demande de Robert PRIGENT, un projet de résolution qui, après quelques mises au point est finalement mis aux voix dans le texte suivant :

### RESOLUTION

L'Assemblée Générale extraordinaire, réunie au Palais du Luxembourg le 11 mars 1988,, donne son accord à la double opération immobilière proposée, à savoir :

1°) vente des droits de l'Amicale, représentant les lots des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages sur cour de l'immeuble situé 21 rue St Augustin à Paris 2<sup>e</sup>.

2°) acquisition des millièmes de co-propriété de l'immeuble situé 133 bis rue de l'Université à Paris 7<sup>e</sup>, millièmes constituant les lots formés par

un local du rez de chaussée sur cour, d'une contenance d'environ 50 mètres carrés et ses annexes.

La vente sera réalisée à un prix, permettant au minimum l'acquisition prévue des locaux nécessaires à l'administration et au fonctionnement de l'Amicale.

Le disponible laissé par l'acquisition de ces locaux pourra être investi dans d'autres lots du même immeuble, investissement qui devra permettre une rentabilité normale.

Tous pouvoirs sont donnés à M. Robert PRIGENT, président de l'Amicale, pour signer tous actes et accomplir toutes formalités, tant pour la vente des droits de l'Amicale sur les locaux du 21 rue St Augustin — avec éventuellement intervention du gérant des S.C.I. des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages sur cour — que pour l'acquisition des droits de co-propriété du 133 bis rue de l'Université.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité moins une voix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 H 45.

Les participants à l'assemblée générale se rendent alors à l'Eglise St Sulpice, où ils retrouvent d'autres adhérents qui n'avaient pu assister à l'assemblée. La messe du souvenir est célébrée par le Père Faynel, nouveau curé, qui a prononcé l'homélie. Nous l'en remercions très sincèrement.

Enfin à 18 heures une réception est donnée dans les salons de la Présidence du Sénat par notre ami Alain POHER. Nous l'en remercions très chaleureusement.

Trois cents adhérents ont assisté à la messe du souvenir et à la réception, au cours de laquelle Pierre-Henri Teitgen a dédié de nombreux exemplaires de son livre.



# Rapport moral

Jean COVILLE

Notre amicale est, me semble-t-il, en bonne santé. Certes chaque année des décès diminuent le nombre de nos adhérents. Vous entendrez tout à l'heure, à la messe du souvenir, les noms de ceux qui nous ont quitté pendant l'année écoulée : 48 en un an, c'est beaucoup.

Mais dans la même période nous avons eu 53 adhésions nouvelles. Chaque numéro du «M.R.P. vous parle» provoque des adhésions : le dernier numéro de janvier-février 1988, a provoqué 18 adhésions, le précédent, de novembre-décembre 1987, en avait provoqué 13.

Parmi ces adhésions certaines font honneur à notre amicale : il s'agit des fils de militants authentiques du M.R.P., qui avaient fait de brillantes carrières politiques et les fils font de même : Pierre Ménaignerie, Jacques Barrot, Bernard Bosson et Jean-Pierre Abelin.

Nous avons 700 adhérents et 65 abonnés au journal, qui ne sont pas adhérents.

Les adhérents ne sont pas toujours cotisants, notre secrétariat restreint ne permettant pas la relance individuelle par lettre. L'appel de cotisation est réalisé par le bulletin inséré dans chaque numéro du journal.

Cette année cependant une lettre individuelle a été adressée, en raison de l'assemblée extraordinaire qui va suivre l'assemblée ordinaire et de la nécessité d'un quorum : 670 lettres ont été adressées aux adhérents à jour de cotisations et à ceux qui ne l'étaient pas depuis 1 ou 2 ans. Cette relance a été efficace : plusieurs de ceux qui n'étaient pas à jour ont adressé des cotisations majorées pour combler leur retard.

Comme d'habitude 5 numéros du «M.R.P. vous parle» ont paru : en effet le journal paraît tous les 2 mois, sauf pendant l'été.

Comme vous le savez, chers amis, nous nous efforçons depuis l'origine d'y rappeler le passé, mais aussi d'apprécier le présent à la lumière de nos principes.

Vous avez pu lire notamment :  
1°) un important article de Pierre Dhiers qui, sous le titre «un courant de pensées étalé sur 150 ans d'histoire», exposait les diverses périodes de la démocratie chrétienne;

2°) plusieurs articles se rapportant à l'Europe : l'un du président Poher sous

le titre «un élan nouveau», un autre relatif au colloque organisé à l'Assemblée Nationale par le Mouvement Européen, à l'occasion du trentième anniversaire du Traité de Rome; un autre relatait diverses cérémonies concernant l'Europe : l'inauguration à Paris d'une statue de Robert Schuman par le premier ministre Jacques Chirac; l'inauguration à Montfort l'Amaury par Pierre Pflimlin d'un Centre d'information européen dans la maison de Jean Monnet et enfin une importante conférence de presse tenue au Bureau d'information du Parlement Européen à Paris.

Henri Beyer, ancien Directeur de Cabinet de Robert Schuman, a publié un article dans lequel il exposait avec chaleur les motifs de ne pas transférer Robert Schuman au Panthéon et de maintenir sa sépulture dans la chapelle de Scy-Chazelles.

Il a aussi été rendu compte d'une conférence d'Alfred Coste-Floret à la Maison de l'Europe sur l'échéance de 1992.

3°) d'autres problèmes d'actualité ont été traités, notamment par Louis Bour, par Jean Lauret, par André-François Mercier, sur la Constitution, sur la cohabitation, sur les élections.

4°) Nous n'avons pas oublié les problèmes lointains, comme celui de la Nouvelle Calédonie, ni les problèmes de défense : j'ai rendu compte du Congrès de l'Association du Traité de l'Atlantique, qui s'est tenu à Istanbul et auquel j'ai participé.

Un pèlerinage parlementaire en Israël a été longuement évoqué.

5°) je ne peux tout citer, mais je voudrais mentionner que nous avons publié quelques portraits de nos amis décédés : celui de Louise Le Roux, militante exemplaire, qui fut pendant de longues années maire-adjoint de Brest : on disait d'elle qu'elle était «le sourire de Brest».

Plus récemment a été publié un portrait de Pierre Morand-Monteil, de Bergerac et ensuite celui de Gabriel Certain, ancien président de la fédération de Seine et Oise : Roger Dobigny l'a réalisé en rendant compte des obsèques de notre ami, célébrées à Versailles au début de cette année.

Dans le prochain numéro, actuellement en préparation, vous aurez 3 portraits rédigés par Georges Verpraët :

1°) sur Henri Fréville, brillant universitaire et historien, qui a donné un essor considérable à la ville de Rennes, dont il fut le maire pendant de nombreuses années. 2°) sur Gabriel Ferrier, ancien directeur des Editions du Cerf, ancien sénateur, qui fut mon prédécesseur comme Secrétaire Général de la Fédération de la Seine et qui est décédé en Isère, son pays natal. 3°) sur Georges Delfosse, député du Nord, récemment décédé, militant et parlementaire dont le M.R.P. peut être fier.

J'annonce en terminant que Pierre-Henri Teitgen sera présent tout à l'heure à la réception et qu'il dédicacera à ceux qui le souhaiteraient un livre de souvenirs qui paraîtra dans un mois en librairie, mais dont quelques dizaines d'exemplaires ont été apportés par l'éditeur pour les membres de notre amicale. ■

---

## A MARCEL POIMBOEUF

*D'aucuns ont célébré ton mérite éclatant,  
Marcel, ami très cher, cœur fidèle et sensible  
Ta générosité, ton courage inflexible,  
Ta foi sans faille, et ton ardeur de militant.  
Parlementaire actif, intègre et compétent,  
Tu sais, avec bon sens, discerner le possible ;  
Mais le gros capital qui t'avait pris pour cible  
Sur ce plan va t'abattre, hélas ! fier combattant.  
Malgré ta lourde tâche et la douleur qui t'use,  
tu savais te détendre en courtisant la muse,  
et joindre à ton poème un admirable chant.  
Permet donc que ma plume, émue et fraternelle,  
Te dise l'«au-revoir» de mon soleil couchant :  
Nous nous retrouverons dans la paix éternelle.*

Jean-Paul GORET

Un article du «M.R.P. vous parle» a déjà évoqué la mémoire de Marcel Paimbœuf, modeste et dévoué militant, ardent syndicaliste, ancien et très efficace député des Vosges.

Son ami J.P. Goret, qui l'a retrouvé à plusieurs reprises dans des colloques, a tenu à lui rendre hommage, en soulignant qu'il fut aussi un artiste de valeur, délicat poète et remarquable compositeur. Et par dessus tout un grand chrétien qui mena toujours son existence et ses activités en conformité avec sa foi.

## LES SOLDATS DE L'AN ...45

Ils étaient nombreux, Salle Clémenceau, au Sénat, ce vendredi 11 Mars 1988, pour l'Assemblée Générale de notre Amicale : près de 200 avaient répondu présents et presque autant s'étaient excusés pour diverses raisons : santé, empêchements, ou obligations professionnelles. Notre président Robert PRIGENT pouvait se féliciter de la fidélité des anciens M.R.P., auxquels viennent se joindre de nombreux jeunes et non des moindres, ce qui est réconfortant pour nous les «vieux» et plein d'espérance pour notre Pays.

C'est toujours avec plaisir qu'on se retrouve, chaque année, pour reparler des heures de «gloire» et ébaucher les beaux jours à venir.

**M.R.P. PAS MORT**, cette grande famille que fut notre Mouvement, aux heures difficiles, qui donnera encore des hommes de valeur, de notre nouvelle génération, à la FRANCE dont elle aura besoin, car nous ne sommes pas encore «sortis de l'ornière».

Malheureusement, à chaque assemblée générale, la liste de ceux qui nous quittent pour la Maison du Père, s'allonge toujours ; cette année 48 décès, parmi lesquels tout récemment notre ami Georges Delfosse, brillamment remplacé par son épouse et aussi notre doyen Edmond Lemoine, qui mettait toujours une note d'humour dans ses interventions dans nos Congrès.

Dans le passé nos congrès n'avaient pas d'horaires pour clore les séances ; je me souviens de certains, tel que Bordeaux, avec ses séances qui se terminaieut à 5 h du matin, ou Saint Malo, un 13 Mai, avec la douloureuse épreuve de «force» entre G. BIDAULT et P.H. TEITGEN, ou encore celui de NANTES, tenu à l'Alhambra de cette ville, où notre regretté R. Schuman fut assez malmené par les communistes du coin. Mais c'était des congrès qui marquaient.

Maintenant place aux jeunes dans nos rangs, qu'il nous faut leur grand ouvrir.

Sans doute les données politiques ne sont plus les mêmes et certains parmi nous semblent quelque peu désabusés ; reprenons courage et ayons confiance dans l'avenir, le SILLON tracé par le M.R.P. donnera encore du BON GRAIN.

J. LOBJEOIS

le nouveau doyen des présents  
(6/10/1901)

# Un nouveau départ avec Raymond Barre

André-François MERCIER

Il nous reste à désigner celui qui va contribuer pendant sept ans à faire une France forte, compétitive et heureuse au cœur d'une Europe parlant d'une seule voix.

Quelles qualités devrait avoir le meilleur candidat à la Présidence et quels seront ses objectifs ?

Le futur président doit avoir du caractère. Il lui faut une grande rapidité de perception, de l'intuition, de l'équilibre, du courage et une parfaite honnêteté intellectuelle. Nous ne voulons pas d'un président caméléon, opportuniste ou obéissant aux pressions d'un clan ou d'un parti.

Il devra être le président de tous les français, même s'il n'est élu que par la moitié d'entre eux. Il ne critiquera plus, par de petites phrases partisans, l'action du gouvernement, en prétendant en même temps être un rassembleur. Il est préférable qu'il ne soit inféodé à aucun parti, afin de conserver une grande liberté de jugement.

Cela ne veut pas dire qu'il doit être sans conviction. Nous souhaitons qu'il puisse s'inspirer de «l'esprit gaullois» en prenant en compte les grands intérêts du pays et en se portant garant du bon fonctionnement des institutions, rejetant ainsi la funeste cohabitation.

Il peut également - et ce n'est pas contradictoire - suivre une ligne de conduite fondée sur les principes du grand courant démocrate-social qui exprime depuis la dernière guerre en Europe une volonté de progrès et de conciliation entre les partenaires sociaux. Il tournera résolument le dos au collectivisme, forme la plus raffinée de l'appauvrissement des masses.

Sa compétence en matière économique doit être sa première qualité. Nous avons besoin en France, d'ici 1992, d'un homme responsable, capable de fixer nos grandes orientations économiques et de faire de la France un pays productif d'emplois et largement exportateur. Enlevons tout espoir aux démagogues, aux velléitaires dont les recettes, en accordant des avantages illusoire, conduisent à l'impasse. Nous ne pouvons nous permettre, au cours des prochaines années, de subir une crise politique, d'où la nécessité de gouverner avec une large majorité à l'écart des extrêmes. Il faut enfin au sommet de l'Etat un homme ayant une expérience incontestable, obtenue après des années de contacts internationaux et fondée sur une connaissance parfaite des lois économiques et des grands problèmes mondiaux. Nous n'avons pas le droit de nous tromper, car les quatre années à venir sont déterminantes, la France devant être l'élément moteur de la construction européenne.

Si les électeurs et électrices estiment que ce portrait doit être celui de notre prochain président, il est facile de faire un choix entre les candidats, car seul Raymond Barre possède les qualités que venons d'énoncer. Il est nécessaire de le placer en tête des candidats de la majorité au premier tour, car il est le seul capable de triompher au second tour de François Mitterrand. Il sera le grand président dont la France a besoin.

POUR UN NOUVEAU DEPART,  
JE VOTE RAYMOND BARRE.

# LETTRE DE LOUIS BOUR

à Max Clos

Directeur du «Figaro»

7 mars 1988

Monsieur le Directeur,

«Déplorable», avez vous titré votre éditorial du Figaro de ce jour, à propos de l'élection de Lille-Ouest.

Toute division est en effet déplorable ; mais, derrière les apparences, à qui la faute ? On peut, à ce sujet, faire diverses observations :

1°) En matière d'élection les voix des électeurs, en pays démocratique, n'appartiennent pas aux partis politiques mais aux intéressés eux mêmes. Il est piquant, à ce sujet, de constater, que le P.R., qui se veut le champion des libertés, s'est assez peu soucié, dans le cas de l'élection de Lille-Ouest, de cette liberté première en démocratie qu'est la liberté de choix de chaque électeur : Il n'y avait qu'à obéir, le petit doigt sur la couture du pantalon (du moins pour les hommes) aux ordres de Paris.

2°) Les dirigeants nationaux de l'U.D.F., sous la pression du P.R., n'ont pas pris la peine d'obtenir l'accord de la base. Il est curieux de noter à ce sujet, que, si le mode de scrutin proportionnel a été abondamment critiqué parce que ne permettant pas à l'électeur d'être libre de son choix, les états majors politiques dictant leur loi, il ne devrait plus être de même avec le scrutin d'arrondissement, utilisé pour les cantonales, les électeurs pouvant alors choisir librement : c'est ce qu'ils ont fait à Lille-Ouest. Alors pourquoi fulminer ? Il faut être logique, surtout pour une élection locale, où les questions de personnes ont une grande importance.

3°) Les dirigeants de l'U.D.F. et la classe politique ont donc commis une erreur en donnant à cette élection locale, qui n'avait rien à voir avec l'élection présidentielle, le caractère d'un «test national», comme le titrait à «la une» le Figaro du samedi 5 mars. Il fallait accepter une primaire et au 2° tour faire front commun contre le socialisme.

4°) M. J.J. DESCAMPS a fait preuve d'une trop grande impatience, comme l'écrit un journal parisien, ce qui lui a fait commettre une erreur, celle de se présenter dans un canton, où le nom de DELFOSSE était connu et respecté. Les électeurs et pas seulement ceux du

C.D.S. ont eu le sentiment qu'il y avait une injustice à l'égard de Mme Janine Delfosse ; d'où ce score inattendu d'une petite militante non originaire du cru, écrasant à près de 2 contre 1 une personnalité lilloise de premier plan, ministre de surcroît. M. J.J. Descamps a voulu faire une O.P.A. sur ce canton. Les électeurs ne se sont pas laissés manier comme cela.

5°) Par ailleurs je considère que les «médiats», par leur habitude de dramatiser les situations pour faire «choc» et vendre du papier, ont donné à cette élection une portée et une importance qu'elle n'avait pas. N'écrivez vous pas, vous même, dans votre éditorial, à propos de cette élection : «Il ne faut pas en exagérer la signification». Il aurait mieux valu le faire avant l'élection.

6°) Je m'étonne enfin qu'un homme intelligent comme vous n'ait pas encore compris l'intérêt pour la majorité d'avoir en son sein une formation comme le C.D.S. qui, en raison de ses préoccupations sociales, est susceptible de mordre sur sa gauche, comme elle vient de le faire à Lille et d'en faire profiter la majorité. Si le C.D.S. n'existait pas, comme le souhaitent certains à droite, qui font tout pour le démolir, la majorité à gauche serait assurée de façon durable. L'existence du C.D.S. est un atout considérable pour la majorité actuelle et j'espère future. Bien peu s'en rendent compte. N'est ce pas déjà à propos du M.R.P., antécédent du C.D.S., que Guy Mollet disait : «Ce parti ne devrait pas exister !»

Alors de grâce épargnez nous ces minables petites calomnies d'intrigues médiocres qu'il faudrait d'abord prouver et dont la seule affirmation a pour objet de discréditer le C.D.S., mais qui finalement se retournent contre leurs auteurs.

Pour l'instant il y a mieux à faire que cela si nous voulons battre Mitterrand, ce qui ne sera pas facile.

Veuillez croire, Monsieur le Directeur, à mes sentiments distingués.

Louis BOUR  
ancien député

## L'ORTHOPHONIE

*Nous avons reçu de M. Jacques Roustit, président de la Fédération Nationale des Orthophonistes, une lettre par laquelle il se plaint de l'article de Madame Ingres, paru dans le «M.R.P. vous parle» de septembre-octobre 1987, à propos de l'orthophonie.*

*Nous lui avons répondu que dans un avant-propos de cet article il était bien précisé qu'il s'agissait d'une réflexion humoristique, mais que néanmoins nous étions prêts à publier quelques indications sur cet art et sur cette science, pour l'information de nos lecteurs.*

*Ils les trouveront ci-après.*

M. Roustit rappelle d'abord que le déficit de la Sécurité Sociale est essentiellement provoqué, non par les dépenses de santé, mais par le vieillissement rapide de la population et par le chômage, alimenté en grande partie par des couches sociales peu formées et quelquefois illettrées.

L'orthophonie contribue à corriger cette situation. Elle s'applique :

1°) aux enfants atteints de troubles de la parole ou du langage, incapables d'organiser correctement leur pensée et leur expression et pour qui, plus tard, le défi de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture conduit droit à l'échec scolaire, mais surtout trop souvent à l'exclusion sociale ;

2°) à des adultes présentant des troubles de la voix et des blocages dans la parole et qui en subissent le dommage dans leur situation professionnelle et sociale.

L'orthophonie, dit M. Roustit, est une science encore mal connue, mais qui est en pleine expansion dans le monde entier. Elle s'appuie sur les travaux de plusieurs autres sciences (linguistique, phonétique, neurologie, psychologie etc...) et a déjà accompli des progrès remarquables.

# Deux grands lutteurs

Jean COVILLE

Dans le dernier numéro du «MRP vous parle» nous avons évoqué l'action de deux hommes exceptionnels, qui ont consacré leur vie à lutter contre la misère : l'abbé Pierre et le père Joseph Wrézinski.

Deux circonstances nous conduisent à mieux découvrir leurs destins et à tirer la leçon de leurs principes et de leurs exemples.

Le père Wrézinski vient de mourir. Né en Pologne dans la misère, Joseph Wrézinski avait choisi de servir Dieu en aidant les plus pauvres. Il commença ce combat dans un bidonville de Noisy le Grand, proche du lieu où l'abbé Pierre fonda les «Compagnons d'Emmaüs», dans la banlieue Est de Paris.

Puis il se transporta dans la banlieue Nord à Pierrelaye, où il fonda l'association «Aide à toute détresse-Quart Monde».

Par la flamme qui l'habitait, il réunit de nombreux adeptes du combat contre la misère, non seulement en France, mais à l'étranger : le Mouvement A.T.D. - Quart Monde est maintenant actif dans 18 pays et il est capable de mobiliser des foules : le 17 octobre dernier, place du Trocadéro à Paris, des milliers de personnes étaient présentes pour «honorer les millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui, chaque année, meurent de misère.»

Mais le «père Joseph» n'était pas un utopiste ou un démagogue. Il ne pensait pas qu'il suffisait de distribuer de la nourriture pour résoudre le problème de la pauvreté. Il pensait que les hommes ont avant tout besoin de sentir «utiles» pour ne pas être «exclus» du monde qui les entoure. D'où la nécessité de la formation des hommes à un métier, quel qu'il soit. «Ce n'est pas en tendant sa gamelle que l'homme sortira de sa misère» s'exclamait celui qui avait surpris en ouvrant un salon d'esthéticienne pour les pauvres.

Aujourd'hui les idées du «Père Joseph» commencent à porter leurs fruits. Auteur d'un rapport sur «la grande pauvreté et la précarité économique et sociale», approuvé par le Conseil économique et social, dont il était membre, le père Joseph a eu la joie, avant de mourir, d'apprendre que certaines propositions de ce rapport

vont entrer en application. En effet le Secrétaire d'Etat aux affaires sociales Adrien Zeller vient de décider d'expérimenter dans 12 départements pilotes les méthodes de lutte contre la grande pauvreté préconisées par le rapport de Joseph Wrézinski.

Qui pourrait davantage s'en réjouir que l'abbé Pierre ? Et pourtant les deux hommes étaient bien différents.

Né dans une famille lyonnaise aisée, l'abbé Pierre n'a pas connu la misère dans son enfance, comme Joseph Wrézinski. Mais son père était très attentif aux souffrances des autres, ce qui entraîna sa vocation.

Député M.R.P. à la Libération, il fonda les «Compagnons d'Emmaüs» en 1954. Cette année là il fit un froid terrible : moins 15 degrés à Paris et moins 30 dans certains départements. L'abbé Pierre mena alors une grande bataille en faveur des sans-logis et demanda la création de cités d'urgence.

Cet appel fut entendu dans certains arrondissements de Paris, notamment dans le 6<sup>e</sup>, où l'accueil des sans abri fut réalisé dans la mairie même. Etant à l'époque président de la section MRP du 6<sup>e</sup> j'ai participé à cette opération.

Mais le ministre hésitait à généraliser une telle mesure. Alors l'abbé Pierre l'invita à l'enterrement d'un bébé mort de froid. Le ministre vint et fut convaincu d'agir.

Il faut parfois un choc émotif pour rompre nos barrières administratives.

Ce sont les plus difficiles à vaincre dans le pays de Philippe le Bel, de Colbert et des Jacobins. Mais il ne faut jamais renoncer.

Les plus hautes autorités semblent l'admettre puisque l'abbé Pierre vient de recevoir la croix de commandeur de la Légion d'Honneur des mains de Pierre Méhaignerie, ministre de l'Équipement et du Logement.

L'Amicale du M.R.P., dont Pierre Méhaignerie est membre, adresse ses très chaleureuses félicitations à l'abbé Pierre.

Elle appuiera de toutes ses forces les idées qui sont les siennes et celles du Père Wrézinski et s'appliquera à les répandre.

## LA PAUVRETE

### RECTIFICATIF

*Dans notre article sur la pauvreté en France, paru dans le numéro de janvier-février du "M.R.P. vous PARLE", une ligne a malheureusement été omise au cours de l'impression du journal.*

*Nous reproduisons ci-après l'ensemble de ce passage, tel qu'il avait été rédigé, pour lui redonner tout son sens.*

«Les Misérables de 1988».

Ces misérables existent de nos jours. Ce sont les habitués des restaurants du cœur et des bancs du métro, les clients des asiles et des centres d'hébergement. On les appelle les «sans droits».

C'est le cas de Danielle C., qui a parfois recours aux paniers-repas du Secours Catholique. «Même mes amis, de bons amis dit-elle me demandent, quand il est évident que je n'ai plus rien : tu comptes vraiment garder la petite ? Pour eux je ne peux plus l'élever décemment, je ne peux donc plus la garder avec moi.

L'extrême pauvreté c'est cela : vous n'existez plus socialement. Or cette Danielle C. n'est pas une incapable. Elle est licenciée en Sciences économiques. Mais elle n'est plus jeune et ne trouve plus d'emploi. Beaucoup de nos concitoyens, hommes ou femmes, cadres ou membres de professions libérales, sont dans ce cas. Et beaucoup d'autres moins qualifiés.

Nous devons tout faire pour lutter contre cette situation révoltante et pour redonner une chance aux exclus. C'est difficile, mais c'est possible.

## LA VERITE SUR ISRAEL

Jean COVILLE

En 1985, sous le titre «Palestine, halte au mensonge !», j'ai exposé dans le «M.R.P. vous parle» l'histoire d'Israël depuis l'origine, c'est à dire depuis la fin de la première guerre mondiale.

Pendant celle-ci le ministre des affaires étrangères britannique Lord Balfour avait proposé la création d'un foyer national juif en Palestine. C'est ce qui fut décidé par les traités qui conclurent cette guerre. Ils confièrent à l'Angleterre un mandat sur la Palestine, la France devenant mandataire en Syrie et au Liban.

Mais, pour alléger leurs charges, les Anglais divisèrent en deux la Palestine. Ils transférèrent à l'un de leurs protégés arabes l'administration de la partie du pays située au delà du Jourdain et pour cette raison appelée «Transjordanie», gardant pour eux l'administration de la partie du pays située en deçà du Jourdain et pour cette raison appelée «Cisjordanie».

C'est là que, dès cette époque, fut établi le foyer national juif. Et cette situation fut confirmée en 1947, quand l'O.N.U. décida la transformation du foyer national juif en Etat indépendant «au même emplacement», c'est à dire en Cisjordanie.

Il est scandaleux qu'aujourd'hui des hommes politiques responsables ou des journalistes paraissent ignorer cette histoire qui n'est pas si ancienne et ces traités qui sont du domaine public.

Il en résulte clairement que les Israéliens sont chez eux en Cisjordanie et non pas dans des «territoires occupés». Cette dénomination est mensongère.

Apparemment la propagande arabe est efficace puisque la vérité est ainsi travestie dans des pays occidentaux qui devraient être particulièrement solidaires d'Israël.

Il importe de réagir avec vigueur contre des falsifications inspirées par l'O.L.P., dont le seul but est la destruction de l'Etat d'Israël, dont elle n'a

jamais accepté l'existence.

D'ailleurs en 1947 c'est l'ensemble du Monde arabe qui refusa la décision de l'O.N.U. et voulut détruire le nouvel Etat. Seule la vaillance des combattants d'Israël leur permit de l'emporter sur leurs adversaires bien supérieurs en nombre.

Toutefois au cours de cette terrible lutte les Israéliens avaient du abandonner aux Transjordaniens une partie de la Cisjordanie.

C'est cette partie qu'ils ont reconquise 19 ans plus tard, en 1967, lors de la «guerre des 6 jours», ce qui n'est que justice.

D'autant plus que cette fois encore les Arabes avaient été les agresseurs.

Mais cette fois la victoire israélienne avait été totale.

La paix est-elle possible entre Israël et ses voisins ? Bien sûr que oui, si ceux-ci le veulent.

Comme je l'avais souligné dans mon article de 1985, le rôle de la Jordanie devrait être essentiel à cet égard.

Car il est clair que, historiquement et ethniquement, la Jordanie n'est rien d'autre que la Palestine arabe, tandis qu'Israël est la Palestine juive. Si un accord pouvait intervenir entre les 2 Etats, beaucoup des tensions actuelles pourraient disparaître.

Cependant il y faudrait de la sagesse et le refus du mensonge.

Il n'y a pas de «territoires occupés» par Israël et les Palestiniens ont déjà une patrie : C'est la Jordanie. C'est cela la vérité.

Aucun accord ne peut être conclu sans l'acceptation de la vérité. Mais si un tel accord intervenait, les Palestiniens vivant en Israël auraient alors le choix, soit d'y rester en acceptant ses lois et en bénéficiant d'un niveau de vie élevé, soit d'émigrer dans un pays arabe voisin, notamment la Jordanie.

En 1948 le professeur Massignon condamnait le partage de la Palestine à ses yeux «impie» et source de conflits entre des communautés qui, avant le mandat britannique, vivaient en bonne harmonie.

Quarante ans après, la réalité israélienne est incontournable. Un Etat a été édifié. C'est une démocratie. Il a droit à la paix et à la sécurité. Hélas, malgré plusieurs guerres gagnées, il n'a ni l'une, ni l'autre. Et ces dernières semaines il a été affronté à une puissante révolte populaire des Palestiniens.

De surcroît, son identité juive, à laquelle tiennent tant les sionistes, est menacée par le fait de la présence en son sein d'une communauté arabe de religions musulmane et chrétienne de plus en plus importante. Ces hommes et ces femmes se refusent à demeurer plus longtemps des citoyens de seconde zone. Ils viennent récemment de le dire lors d'une grande manifestation à Nazareth. Mais comment faire de ces chrétiens et de ces musulmans des citoyens à part entière dans un Etat juif ?

La loi de retour qui favorise l'immigration des Juifs vers Israël ne porte plus de fruits. Les Juifs soviétiques qui quittent l'URSS préfèrent s'installer aux USA. La démographie juive en Israël est beaucoup plus faible que celle des Arabes.

Les hommes de notre famille spirituelle n'ont jamais cru aux Etats confessionnels, fussent-ils pontificaux. L'Etat d'Israël, quarante ans après sa fondation, est interpellé au plus profond de son être. Et cela conditionne son avenir.

Pour construire l'Etat israélien sur une terre, que les colons sionistes voulaient aussi désertique que possible, il a fallu en chasser les habitants. Sur ce fait, des études de plus en plus nombreuses montrent que le départ en masse des Palestiniens a été la conséquence d'une volonté politique.

Pendant un temps, on a cru que ces Juifs rejetés dans les déserts, s'intégreraient dans les Etats arabes. Il n'en a rien été. Leurs enfants d'aujourd'hui,

# PEUPLES POUR UNE TERRE

Georges MONTARON

qui n'ont connu que l'exil, s'ils se reconnaissent arabes, se veulent d'abord Palestiniens. Ils sont fiers de leur histoire, de leur culture et de la manière dont ils vivent leurs religions. Comme nous mêmes, il y a 47 ans, ils se refusent à perdre leur âme.

Pour assurer sa sécurité, l'Etat d'Israël a cru, comme nous le pensions nous mêmes à une époque pas si lointaine, qu'il suffisait d'avoir de bonnes frontières et un glacis neutralisé. Les territoires occupés après la guerre de Juin 1967 c'était, d'une certaine manière, la Rhénanie des Israéliens.

On aurait pu penser qu'avec les ans, les Palestiniens des territoires occupés accepteraient leur situation. C'était ignorer la prophétie qu'avait faite le général de Gaulle le 27 novembre 1967 : **«Israël, déclarait-il au Palais de l'Elysée, organise sur les territoires qu'il a pris l'occupation qui ne peut aller sans oppression, répression, expulsions et il s'y manifeste contre lui une résistance qu'à son tour il qualifie de terrorisme».** La prophétie est accomplie. Et aux premiers rangs des manifestants se dressant contre l'occupant il y avait, ces derniers mois, nous les avons vus, des femmes et des enfants.

Les anciens Résistants que sont nombre d'entre nous connaissent et comprennent fort bien cette situation.

Les chrétiens que nous sommes se rappellent opportunément ce texte de l'encyclique «Pacem in Terris». **«Toute politique tendant à contrarier la vitalité et l'expansion des minorités constitue une faute grave contre la justice, plus grave encore quand ces manœuvres visent à les faire disparaître».**

Mgr Michel Sabbah, le nouveau patriarche de Jérusalem déclarait récemment à «La Croix» : **«Je vis la même situation que tous les Palestiniens qui vivent ici. Les gens veulent s'exprimer. Ils veulent se faire entendre. Ils prennent le langage qui est à leur portée... Il faut que chaque homme exige ses droits... Les jeunes ont de l'espoir c'est pourquoi ils bougent malgré quarante**

**ans de mort civile, politique et militaire».**

Il y a quelques mois, j'ai visité une nouvelle fois la Terre Sainte. Les Israéliens sont fiers de ces «colonies juives», ainsi qu'ils les appellent, qu'il ont construites sur des terres arabes expropriées. J'ai vu Nazareth Ilit, moderne et propre, dominant Nazareth, la plus grande ville arabe d'Israël, où tant de chrétiens chassés de leurs villages se sont réfugiés. A Hébron, dans les territoires occupés c'est la même situation. La ville nouvelle domine la vieille cité. Et combien de villes de style moderne, avec des bâtiments de plusieurs étages, ont ainsi été construites par des «colons juifs» dans les territoires occupés. Cette politique, agressive à l'égard des Palestiniens, a été condamnée par les Américains eux mêmes.

Comment pourrais-je oublier la charte que fit adopter Marc Sangnier à Wirzbourg en 1927. Il s'agissait certes du colonialisme de l'époque. Mais le gouvernement israélien ne parle-t-il pas de «colonisation» et de colons juifs ?

**«Considérant, déclarait entre autres choses cette motion, qu'aucun droit naturel ni aucune nécessité politique ne permettent une domination étrangère... Considérant que tous les peuples peuvent disposer librement d'eux-mêmes et ont droit à l'indépendance... Le Congrès émet le vœu que le principe de libre disposition des peuples soit absolument respecté».**

Comment aider les peuples israélien et palestinien à choisir d'autres voies que la guerre ou l'affrontement pour régler les graves problèmes qui les opposent ? Comment aider au sein de ces peuples les éléments les plus modérés à résister aux pressions des extrémistes ? Il n'y a guère qu'une solution. Celle-ci consiste à réunir sous l'autorité du Conseil de sécurité une conférence internationale rassemblant toutes les parties en cause.

Les démocrates que nous sommes ont toujours, en tous domaines, été partisans du dialogue. Un dialogue vrai qui doit se dérouler entre les

représentants qualifiés de ceux qui se combattent. Ce n'est pas facile. Le patron de droit divin a toujours voulu parler avec d'autres interlocuteurs que les chefs syndicalistes. Pendant la guerre, les Américains ont longtemps tergiversé avant de reconnaître la France libre de De Gaulle. Les hommes de la IV<sup>ème</sup> République ne voulaient pas discuter avec le FLN algérien. Les Américains auraient bien aimé, au Vietnam, un autre interlocuteur que le Viet Minh... Pour notre part, nous avons appris à rejeter les faux fuyants, à rechercher la vérité quelle qu'elle soit et à appeler les adversaires par leurs noms. Il faudra bien, un jour ou l'autre, le plus vite possible, que les Israéliens parlent avec l'OLP.

La révolte des pierres, par sa durée, par le fait qu'elle a été la manifestation d'un peuple rassemblé au-delà de ses divisions, par la participation massive des femmes et des enfants a impressionné l'opinion publique qui a ainsi découvert la réalité palestinienne.

La violence de la répression militaire israélienne a interpellé au plus profond de leur conscience les Juifs de la diaspora et l'image d'Israël s'est dégradée.

Il est urgent de mettre fin à la violence et d'ouvrir un dialogue politique. Sinon c'est l'avenir du peuple palestinien qui est menacé dans le court terme et l'existence d'Israël qui est en cause.

Puissent l'Amour et le respect de la dignité de chaque homme remplacer la haine sur cette terre où Jésus annonça sa Bonne Nouvelle de Justice et de Paix. Et que celle-ci soit accueillante à ces deux peuples, israélien et palestinien, qui ont des droits sur elle.

UNE PLAQUE  
COMMEMORATIVE  
A COURBEVOIE  
A LA MEMOIRE  
DE GABRIEL FERRIER  
(1912-1987)

A la mémoire de notre regretté ami Gabriel FERRIER, décédé le 14 juin dernier à Echirrolles (Isère), à l'âge de 75 ans, une plaque commémorative a été dévoilée à Courbevoie en novembre dernier, par M. Charles Deprez, député-Maire de Courbevoie (Hauts de Seine), ville de la banlieue ouest dont il fut dès la Libération conseiller municipal, puis maire-adjoint jusqu'en 1959.

Conseiller général et Vice-président du Conseil général de la Seine (1945-1951), Gabriel Ferrier fut l'un des plus jeunes membres du Conseil de la République (1946-1948), élu en cinquième position sur la liste MRP de la Seine, à la place laissée vacante par Léo Hamon, devenu lui-même député. A ce titre, il déposa au Palais du Luxembourg une proposition de loi en faveur de la fixité de la date de Pâques dans le calendrier grégorien.

Gabriel Ferrier fut secrétaire général de la Fédération de la Seine du MRP de 1953 à 1956. Parallèlement à ses obligations professionnelles de directeur commercial (1945-1975) des Editions du Cerf tenues par les Dominicains, il mena de front les fonctions de Secrétaire général du Syndicat de la Presse périodique française. Il fut avant-guerre un militant actif de «Sept» et des «Amis de l'Aube».

Père de onze enfants, il avait reçu la médaille de Carpeaux en 1983. Il était chevalier de la Légion d'honneur et commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand. Homme serviable et de grande urbanité, il était animé par une foi profonde (Tertiaire de St Dominique.)

Sa plaque commémorative est apposée en haut du hall d'honneur de la nouvelle bibliothèque municipale de Courbevoie (30.000 livres, 10.000 disques, 1000 cassettes) dont Gabriel Ferrier fut le président après avoir renoncé à la carrière politique. La bibliothèque transférée en 1986 dans le château Larivière construit par l'architecte de l'Opéra, Charles Garnier, en 1860, abrita pendant 3/4 de siècle (1902-1975) l'école florale «Les Violettes» démenagée elle-même à Rozay-en-Brie (S. & M.) en 1975.

G.V.

# “L'avenue Henri-Fréville (1905-1987)” à Rennes

L'HOMMAGE DE LA CAPITAL BRETONNE  
A SON MAIRE-BATISSEUR

Neuf mois après sa mort, la Ville de Rennes vient de rendre un éclatant hommage à son ancien maire durant 24 ans (1953-1977). L'une des principales artères de la capitale bretonne - l'avenue Henri Fréville (ex-avenue de Crimée) a été inaugurée le 5 mars dernier, en reconnaissance envers celui qui, au long d'un quart de siècle, en fit une grande cité moderne, dynamique, et dont la population doubla. Cette cérémonie du souvenir, qui perpétuera le nom du maire-bâtitseur, fut suivie d'une belle réception offerte dans les salons de l'Hôtel de Ville, par M. Edmond Hervé, député-maire, en présence de Madame Henri Fréville, de sa fille Anne et de son fils Yves Fréville, député d'Ille-et-Vilaine (UDF), professeur de sciences économiques à l'Université.

Né en 1905 à Norrent-Fontes (Pas-de-Calais), jeune secrétaire de l'Abbé Lemire, agrégé d'histoire et de géographie, Henri Fréville enseigna au Lycée de Rennes dès 1932.

A la Libération, il est nommé directeur régional de l'information pour la Bretagne. Il signa à ce titre l'autorisation de paraître à de nouveaux quotidiens comme «Ouest-France» et «Le Télégramme de Brest».

Historien scrupuleux et méthodique, professeur à la faculté des lettres de Rennes (1950-1972), il forma des générations d'étudiants, dont certains feront une brillante carrière.

Parallèlement, il mena de front un remarquable travail d'élu, d'administrateur de la cité et de la région, non seulement comme maire de Rennes, mais aussi comme président du Conseil régional d'Ille-et-Vilaine (1966-1976), député M.R.P. puis PDM d'Ille-et-Vilaine (1958-1968), sénateur centriste (1971-1980), vice-président du Conseil régional de Bretagne (1974-1976).

La Bretagne lui doit aussi une œuvre historique qui fait référence et à laquelle Henri Fréville consacra ses sept années de retraite, dans la mesure où la grave maladie qu'il affronta avec courage et sérénité, lui laissait quelque accalmie : «Archives secrètes de Bretagne 1940-1944» (Ed. Ouest-France, 1985); «La Presse bretonne dans la

tourmente (1940-1946)» (sorti en 1979) «Un acte de foi : trente ans au service de la cité» (2 vol. 1977) ; «L'Intendance de Bretagne 1689-1790» (3 vol.), Grand Prix Gobert de l'Académie française (1955); il reçut en 1985 le Prix des écrivains du Grand-Ouest. Il était également docteur honoris causa de l'université d'Exeter (Grande Bretagne) et du Collège Sainte-Catherine à Saint-Paul (USA).

Disciple de Marc Sangnier et de l'abbé Lemire, élève de Georges Pagès, Henri Fréville se voulait fidèle à l'idéal de sa jeunesse : celui du militant du «Sillon» et de la «Jeune République», du fondateur à Rennes du groupe «Esprit» et des «Amis de l'Aube», du résistant, délégué clandestin à l'Information.

Sa conviction était double; la philosophie personnelle et les principes républicains, démocrate et chrétien. Vrai démocrate sans faille, il le fut dans la gestion et la construction quotidienne d'une ville, malgré les sollicitations de la technocratie envahissante, comme il le resta face aux doctrines totalitaires, nazie ou franquiste.

Vrai chrétien, Henri Fréville le fut aussi par son extraordinaire chaleur humaine, son sens de l'ouverture, sa générosité, son humilité, son écoute de l'autre, son refus de l'enrichissement et des honneurs, son souci du plus démuné, Il témoigna à travers toute son action sociale et tant de réalisations qui lui survivent.

Cet homme de grand cœur et de vive intelligence forçait partout l'admiration, le respect, la sympathie. Nombreux sont ceux qui, par lui, furent entendus, épaulés, reconnus, soutenus. Nombreux sont ceux - les Bretons et les autres - qui lui doivent beaucoup.

G.V.

Faute de place, nous ne pouvons publier le portrait de Georges Delfosse. Nous le publierons dans le prochain numéro.

# Pour sauver une oeuvre d'Aujoulat

A PARAÎTRE EN 1988

## Le 2<sup>ème</sup> arrondissement et son histoire

Robert PRIGENT

Tous les anciens du MRP se souviennent de notre collègue au Parlement le docteur Louis-Paul AUJOU-LAT, qui y représentait le Cameroun.

En 1937, ayant remonté l'Ogoué en pirogue jusqu'à la léproserie du Dr Schweitzer, il abandonna l'espoir d'une chaire en faculté pour une case dans la brousse camerounaise, où il secourut des lépreux et d'autres malades jusqu'à sans soins - au prix de la vie de sa première fille, Geneviève...

Entrepreneur autant que médecin, il transforma la case d'Efock en un complexe hospitalier complet, doublé d'un laboratoire où, isolé par la guerre, il justifia le qualificatif de «nouveau Robinson» en réinventant la pharmacopée contemporaine et en tirant des bananes son alcool à 90°.

Le Dr Aujoulat sera appelé à représenter le Cameroun à l'Assemblée Nationale. Il deviendra ministre de la Santé, des Affaires Sociales, du Travail en de nombreux gouvernements français de l'après guerre. Appelé à des responsabilités sans cesse plus lourdes, il ne retrouvera l'Afrique que pour y créer l'OCCGE, l'Organisation de coopération et de coordination de la lutte contre les grandes endémies, dont la première est la lèpre, pour y lutter jusqu'à sa mort.

Son hôpital lui a péniblement survécu mais, faute de ressources, est menacé de disparition.

La table d'opération s'effondre sous le poids du patient. Elle s'affaisse sans crier gare, en dépit des cales de bois incertaines. La table de réduction des fractures ne vaut guère mieux. Et les attelles manquent. Les scialytiques sont hors d'usage. Les autoclaves de même. L'état des portes et des fenêtres interdit d'aseptiser la salle d'opérations.

Faute de courant triphasé, l'hôpital ne peut faire fonctionner l'équipement minimum, non plus que conserver vaccins et plasma. La rougeole, souvent mortelle en Afrique, décime donc les enfants jusque dans l'hôpital. Et l'on ne peut plus transfuser que directement, du donneur au patient.

Pour comble, si une nouvelle conduite d'eau en fournit aux familles, à proximité de leur abri, l'eau n'arrive plus aux bâtiments de l'hôpital, dont le simple entretien devient difficile. Et la latérite s'infiltre partout. Dieu sait si cette poussière rouge, qui recouvre tout dans la région, nécessite de fréquents nettoyages. Qu'est-ce qu'un hôpital sans eau courante ? Il faut d'urgence à Efock un nouveau château d'eau et une pompe Japy.

A l'appel de l'Association Camerounaise «AD LUCEM», qu'avait fondée AUJOU-LAT, la Fondation Raoul Follereau patronne en France une collecte sous le sigle «200 Francs pour EFOK» pour rénover cet hôpital et aider les dix-sept dispensaires qui en dépendent.

Les dons sont à adresser à la Fondation Raoul Follereau, 33 rue de Dantzig B.P. 79 75722 PARIS CEDEX 15, en précisant sur le chèque ou le CCP «pour EFOK» (reçu fiscal permettant la déduction dans la limite de 5% du revenu imposable). En mémoire de notre ami je ne doute pas que plusieurs de nos lecteurs répondront à cet appel.

### avec au Sommaire

- Urbanisme et topographie
- Le centre de Paris avant 1860
- Le 2<sup>e</sup> arrondissement contemporain
- La mairie du 2<sup>e</sup> arrondissement
- Les armoiries du 2<sup>e</sup> arrondissement
- Liste des rues
- Les rues du 2<sup>e</sup> arrondissement
- Les guerres dans l'arrondissement

1870/1871

1914/1918

1940/1944

13 portraits de célébrités : Léopold BELLAN, un bienfaiteur ; Louis BOUGAINVILLE, le premier marin français à faire le tour du monde ; Anthelme BRILLAT-SAVARIN, un gastronome ; Paul DOUMER, lorsqu'un futur Président de la République épouse une demoiselle du 2<sup>e</sup> arrondissement ; Ernest LEGOUVE, l'auteur «d'Adrienne Lecouvreur» ; Gustave MESUREUR, le rénovateur des hôpitaux de Paris ; Frédéric MISTRAL, il écrivit «Mireille», rue Montmartre : Eugène POTTIER, le chantre de «l'Internationale» ; Julie RECAMIER, une femme d'esprit ; Paul REYNAUD, une campagne électorale dans le 2<sup>e</sup> d'un Président du Conseil ; Félix Tournachon, dit NADAK dans son atelier, dans le 2<sup>e</sup>, se tint le premier salon des peintres impressionnistes ; Louise VIGEE-LEBRUN, peintre de la reine Marie-Antoinette.

Célébrités avec ou sans plaque.

Bibliographie.

L'auteur, Lucien GAILLARD, Maire-Adjoint de 1958 à 1973, Maire du 2<sup>e</sup> arrondissement de 1973 à 1977, Officier municipal du 2<sup>e</sup> arrondissement en 1977-1978, a participé de très près à la vie associative dans le centre de Paris ; il met à la disposition de chacun sa très forte documentation particulière.

Renseignements auprès de l'auteur :  
16, rue Etienne-Marcel, 75002.

*En ouvrant cette rubrique dans notre dernier numéro de Janvier 1988, nous savions bien qu'elle ne laisserait pas nos adhérents indifférents.*

*Nous nous faisons aujourd'hui l'écho de deux amis connus de tous, l'abbé GAU, ancien député de l'Aude et Fernand CHAUSSEBOURG l'infatigable secrétaire général des groupes centristes de l'Assemblée Nationale puis du Sénat.*

*En cette période d'agitation boursière et d'OPA entre groupes industriels, l'abbé GAU nous ramène aux vérités essentielles et Fernand CHAUSSEBOURG nous rappelle le souvenir de Georges BIDAULT.*

## LA MORALE ET L'ARGENT

Le désordre économique international nous montre que la recherche illimitée du profit peut aboutir à des crises très graves. Au lieu de produire pour l'homme, on érige en absolu les valeurs financières auxquelles les hommes doivent se soumettre. Certes, il faut tenir compte des contraintes économiques, mais certains mécanismes complexes et mystérieux, sauf pour les grands spécialistes, conduisent aux krachs financiers.

Nous apprenons que pour gagner de l'argent, c'est l'information qui compte le plus. Les initiés livrent, moyennant finances, des renseignements confidentiels et les «ficelles» d'opérations juteuses. N'y a-t-il pas là une forme de délinquance en col blanc ? Les responsables politiques des divers pays pourraient peut-être se concerter à ce sujet et rechercher qui en fait les frais.

Face à un libéralisme sans frein, Paul VI dénonçait «le veau d'or» qui pervertit toujours ceux qui en font un dieu. Le fort écrase les faibles.

On dira que ces procédés existaient dans l'antiquité et qu'ils se sont même couverts des attributs de la puissance divine. Le pharaon pensait garantir sa prospérité dans l'au-delà en stockant une partie de la richesse nationale dans sa tombe. Les pilleurs enlevèrent l'or et l'argent.

Toute la ville de Jérusalem vivait des activités commerciales du temple. Jésus annonça qu'il n'en resterait pas pierre sur pierre. En l'an 70 il fut détruit par les légions romaines de Titus.

Le dollar porte sur papier vert la devise «In god we trust» : «En Dieu, nous avons confiance». Cette formule est peut être mal placée. L'essentiel aujourd'hui serait que les objectifs de l'humanisation du monde deviennent prioritaires par rapport à la recherche illimitée du profit. A chacun de rechercher les dégâts provoqués par l'impérialisme de l'argent.

«L'Expansion» premier journal économique français, vient de publier (5-8 février) un certain nombre de pages sur le thème : «Argent et morale. Tout est-il permis ?». Ce regard sur les affaires est courageux et nous ne saurions trop féliciter Jean Boissonnat, directeur, de l'avoir abordé. L'impression d'ensemble recueillie auprès des patrons c'est que les mœurs se dégradent. Le capita-

lisme sauvage subit un procès dont les échos franchissent l'Atlantique.

Morale et argent : quel drôle de couple ! L'apparition de grands prédateurs de la finance, les raids opérés sur des entreprises, ajoutés aux soupçons qui entourent les manœuvres boursières, ont accentué le sentiment que la morale n'a rien à voir avec les affaires. Patrick Renaud, avocat d'affaires, résume ainsi la situation : «Le cynisme est partout. Ce qu'on glorifie maintenant, ce n'est plus le chef d'entreprise performant, c'est le faiseur d'argent. La devise c'est : «Prends l'oseille et tire-toi». Ce capitalisme sauvage est aujourd'hui en procès.

Le cinéma américain sort ces jours-ci en France : «Wal Street» qui retrace les aventures d'un Américain, toujours en piste pour acheter et revendre des firmes devenues des proies dans un libre marché où tous les coups sont permis et où «les bonnes manières» sont proportionnelles à la férocité des affrontements.

Dans ces conditions, ne faut-il pas approfondir la notion d'entreprise, en tenant compte de ces batailles de «requins». Le krach boursier a réveillé l'agressivité. Est-ce que «le capitalisme» dit «populaire» qui n'a rien de commun avec l'autogestion ne risque pas de dissocier, un peu trop, pouvoir et propriété ? Quand personne ne se sent vraiment responsable de l'entreprise les «requins» s'en emparent pour la revendre très vite au plus offrant. Ce problème n'est pas simple. Raison de plus pour l'étudier de très près et établir des règles, afin que les chasseurs d'entreprise ne deviennent pas les rois, dans une économie de plus en plus mondialisée avec l'appui de l'informatique qui transmet les informations de façon instantanée.

Abbé Albert GAU

\*  
\* \* \*

## LE SOUVENIR DE Georges BIDAULT

Je souhaite très vivement que l'amicale du M.R.P. agisse pour que le souvenir du Président Georges BIDAULT soit mieux conservé et défendu qu'il ne l'est actuellement.

J'ai entrepris, pour ma part, une série de démarches à titre personnel et je souhaiterais qu'elle puisse devenir en quelque sorte un dossier de notre amicale pour que celui qui fut d'abord, le Président du Conseil National de la résistance puis le chef du gouvernement provisoire de la République puis le Président du Conseil, le Ministre des Affaires Etrangères et le Ministre de la Défense de la IVème République, soit mieux connu des générations actuelles et de ceux en particulier qui assurent et assureront le maintien de la place de notre et de sa famille politique en France.

Les initiatives que je souhaite voir prendre sont les suivantes :

- démarches pour que les rues du Président Georges BIDAULT puissent exister dans le maximum de Villes. Seul à ma connaissance, le Maire de Nice a répondu favorablement à ma requête.
- qu'une station de métro porte le nom du Président Georges BIDAULT.
- qu'une émission de télévision d'audience nationale soit réalisée et que les démarches soient entreprises à cet effet.
- que les éléments de la vie de Georges BIDAULT puissent être transmis à un écrivain qui souhaiterait écrire une biographie de Georges BIDAULT.

Voici mes propositions, elles sont simples et réalisables. C'est une question de volonté et nous devons avoir la volonté d'honorer celui qui incontestablement a marqué dans les années noires de l'Occupation la place de la Démocratie chrétienne au sens large du terme.

Fernand CHAUSSEBOURG